



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

enseignement agricole

Question écrite n° 42510

Texte de la question

M. Philippe Tourtelier souhaite attirer l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche et des affaires rurales sur la situation de l'enseignement agricole. Selon les sources des représentants syndicaux, une réduction de 1,5 % du nombre de postes de professeur serait envisagée pour la rentrée 2004. Les enseignants bretons dénoncent cette mesure qui conduirait à la suppression de l'équivalent de 100 postes au plan national et irait à l'encontre de la qualité de l'enseignement dispensé par ces établissements. Cette décision, si elle devait être maintenue, aurait de multiples répercussions tant en terme d'aménagement du territoire que d'offre de formation en milieu rural. Aussi, il lui demande de bien vouloir rétablir pour la rentrée 2004 les crédits consacrés à l'enseignement public et privé agricole et de prendre toutes les mesures nécessaires pour promouvoir et améliorer la qualité de l'enseignement agricole.

Texte de la réponse

Les moyens attribués par le ministère de l'agriculture et de la pêche à l'enseignement agricole public permettent d'assurer l'intégralité des enseignements obligatoires. Le ministère de l'agriculture et de la pêche a pu maintenir, à la rentrée scolaire 2004, la dotation globale en postes d'enseignants dans l'enseignement agricole privé, dans un contexte budgétaire contraint de maîtrise de la masse salariale. Le ministère de l'agriculture et de la pêche poursuivra les discussions avec les partenaires de l'enseignement privé sur les perspectives de carrière des enseignants classés en 3e catégorie. Par ailleurs, dans un souci d'équité entre les familles d'enseignement, la question du statut juridique des enseignants du privé et celle de leurs retraites sont en voie de règlement au cabinet du Premier ministre. Ces questions seront traitées dans les mêmes conditions et selon les mêmes modalités financières qu'au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Tourtelier](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42510

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : agriculture, alimentation et pêche

Ministère attributaire : agriculture et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 juin 2004, page 4829

Réponse publiée le : 12 juillet 2005, page 6832